

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision n° 4893 du 27 avril 2020
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la garde républicaine – branche « infanterie »

NOR : INTJ2010482S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 17888 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929967S),

Décide :

Article 1^{er}L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juin 2020 :

Boucquey	Pascal	NIGEND : 122 613	NLS : 5 243 215
-----------------	--------	------------------	-----------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2020 :

Fichaux	Olivier	NIGEND : 166 628	NLS : 8 022 839
----------------	---------	------------------	-----------------

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2020 :

Marzi	Bastien	NIGEND : 248 208	NLS : 8 089 529
Pourredon	Mathieu	NIGEND : 247 353	NLS : 8 089 228
Blanchet	Thomas	NIGEND : 228 315	NLS : 8 058 475

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2020 :

Delahaye	Sébastien	NIGEND : 335 396	NLS : 8 105 419
Vanneste	Sébastien	NIGEND : 371 251	NLS : 6 782 200
Ortuno	Arthur	NIGEND : 335 505	NLS : 8 105 447

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 27 avril 2020.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
É. Bio Farina*